



**L'Europe
des communes**



UN STAGE À LA COMMISSION EUROPÉENNE À MARSEILLE ?

La Représentation régionale de la Commission européenne à Marseille offre des stages non rémunérés de 2 mois, couverts par une convention de stage. Un stage de plus de 2 mois est également possible si le candidat bénéficie d'une couverture financière et sociale agréées.

La Représentation régionale a orienté ses activités principales sur le Pôle territorial. Celui-ci a été mis en place afin d'apporter des réponses concrètes aux besoins des élus locaux sur les législations et les dispositifs de l'Union européenne qui impactent les politiques locales.

COMMUNICATION

- ▶ Activités de communication en ligne (rédaction d'articles ou de dossiers de fond pour le site internet, contribution à notre présence sur les médias sociaux)
- ▶ Organisation d'événements (débats, journées européennes, événements concernant les élus locaux, visites de personnalités de l'UE, conférences)
- ▶ Rédaction de publications et lettre d'informations à destination des élus locaux

VEILLE POLITIQUE

- ▶ Veille de l'actualité européenne dédiée aux collectivités locales
- ▶ Préparation de notes et rapports sur l'actualité européenne en France
- ▶ Participation à des conférences ou réunions internes et externes et préparation de compte-rendu.
- ▶ Préparation de dossiers sur les enjeux locaux à dimension européenne

Qualités requises :

- ✓ Bonne connaissance des institutions, des politiques de l'Union européenne et de l'actualité
- ✓ Maîtrise de l'anglais
- ✓ Sens des relations publiques
- ✓ Aptitude à la communication et à l'expression écrite et orale

Représentation régionale de la Commission européenne

2, rue Henri Barbusse 13001 Marseille - France

comm-rep-mrs@ec.europa.eu

Site internet : https://ec.europa.eu/france/services/communal_fr